

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



N° du match 22164341

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE PIED GAUCHE 1 Seul Essai - 1'	JONGLAGE TETE 1 Seul Essai - 30"	TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay Fleury F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Guyancourt Es 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



N° du match 22164343

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



N° du match 22164348

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay Fleury F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes E.S. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy As 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil Entente 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 12				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :		n° de licence :		

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..



Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines/Montfort 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 11				
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	JONGLAGE TETE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 30"	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS				
Fiche établie par :			n° de licence :	

Signature club visiteur pour approbation

Signature club recevant pour approbation

Fiche Équipe - Épreuve de Jonglerie U12 - Phase 2 (2019)

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Espoir participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer 1 point supplémentaire ; le tout s'ajoutant au résultat de la rencontre.
2. Cette épreuve sera organisée avant le début des rencontres et les résultats sportifs seront inscrits sur la fiche règlementaire ainsi que la feuille de match.
3. Les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit ». A l'issue des 2 essais effectués, ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche » puis la « tête ».
4. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit, puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle et enfin, sur 30" pour la tête.** Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur une 1' par pieds et sur 30" de la tête est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque essai qui est retenu.
5. A l'issue, on effectue un classement total par joueur. On entoure les 8 meilleurs résultats puis le **total de ces 8 meilleurs joueurs doit être reporté sur la feuille de match** de la rencontre.
6. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite
 - ☞ 2. **Contact des têtes uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contacts des pieds uniquement:** Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

